

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JANVIER 2022

Exceptionnellement, en raison de la situation sanitaire, l'assemblée générale de la Société préhistorique française s'est tenue par visioconférence, le samedi 29 janvier 2022, sous la présidence de Claire Manen. Après une allocution de la présidente, le rapport moral et d'activités, présenté par Jean-Marc Pétillon, et le rapport financier, présenté par Daniel Mordant, ont été adoptés à l'unanimité. Ils ont été suivis par un bilan du *Bulletin* préparé par Quentin Chambon, Ludovic Mevel et Nicolas Naudinot, et un bilan de notre présence sur Internet préparé par Dominique Commelin et Solange Rigaud. Les résultats des votes pour le renouvellement du tiers du conseil d'administration sont présentés à la fin du rapport moral.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE

Chères et chers collègues,

Bienvenue à cette assemblée générale virtuelle de la SPF et merci d'être présent malgré ces circonstances. Cette année encore nous avons dû nous résoudre à organiser cette assemblée générale à distance. C'est une décision qui n'a pas été agréable à prendre tant nous aurions aimé nous retrouver physiquement pour partager ces moments d'échanges et de convivialité irremplaçables.

Comme vous le savez, cette assemblée générale est l'occasion de vous présenter le bilan des activités de notre association depuis un an. L'année écoulée a été, encore une fois, difficile, mais vous verrez que nous avons néanmoins réussi à conserver une activité scientifique et éditoriale tout à fait satisfaisante.

Mes collègues vont vous présenter tous ces points plus en détail mais parmi nos activités, on peut souligner la parution des 4 numéros de notre bulletin périodique évidemment, la publication d'un supplément en libre accès en co-édition avec la Hugo-Obermaier Gesellschaft consacré à la *Mobilités des hommes, des objets et des idées pendant le Paléolithique supérieur européen*, mais également un mémoire sur l'emblématique site de Pincevent et le développement de l'ethnologie préhistorique.

Parmi les temps forts de l'année, on note également l'organisation de deux séances et enfin le 29^e Congrès Préhistorique de France qui a connu, malgré sa tenue à distance, un véritable succès, comme en témoigne le

nombre de participants : 800 inscrits, entre 200 et 300 connexions quotidiennes.

Réjouissons-nous donc malgré les circonstances de la vitalité de nos activités et remercions une nouvelle fois chaleureusement tous ceux qui nous aident dans ces tâches.

À ce titre, je veux en premier lieu remercier Cécile Tardif, secrétaire-comptable de notre association et Quentin Chambon, secrétaire de rédaction pour le *BSPF*. Leur implication et leur engagement sont essentiels à la vie de la SPF.

Je remercie évidemment très sincèrement nos principaux partenaires scientifiques et financiers : l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS et le pôle éditorial de la MSH Mondes, le ministère de la Culture et le Centre national du livre, qui, par leur soutien en personnel ou en subvention, rendent possible la vie scientifique de la SPF et ainsi la diffusion des recherches en Pré et Protohistoire en France mais également à l'étranger. Enfin un grand merci à tous les collègues qui nous font confiance et nous soumettent des articles, suscitent des débats scientifiques qui dépassent largement nos frontières, organisent des événements scientifiques qui contribuent à des échanges de vues stimulantes.

Je remercie également pour terminer tous les membres du conseil d'administration et du bureau pour leur constance et leur énergie dans l'animation de la SPF.

À ce sujet, cette année s'ouvre avec des renouvellements importants au sein du CA de la SPF. Vous le savez, ce CA – et c'est sa richesse – est composé de membres de diverses institutions, tendances disciplinaires ou représentants des principaux pôles de recherche en France. Il se compose de membres qui s'engagent pour quelques années autour d'une action spécifique et d'autres qui par leur engagement sur plusieurs décennies permettent de ne pas s'égarer dans le court-termisme que nous imposent certaines politiques. Un bel équilibre en somme entre le temps court et le temps long qui n'est pas sans faire écho aux recherches qui nous occupent au quotidien !

Comme je le disais donc cette année s'ouvre avec des renouvellements importants au sein du CA de la SPF et cela est également un gage de vitalité, d'ouverture et de diversité de vues fondamental.

Plusieurs membres quittent le CA. Ainsi Solange Rigaud qui termine son mandat durant lequel elle a contribué à la présence de la SPF sur les réseaux sociaux. Merci à elle. Mike Illet, également démissionnaire, a intégré la SPF en 2011 et a contribué à diverses tâches au

sein du comité de rédaction, sur le terrain des relations internationales que nous entretenons avec d'autres sociétés savantes. Merci donc à Mike Illet pour son investissement tout au long de ces années. Enfin, Cyril Montoya et Jean-Pierre Fagnart nous quittent également. Cyril Montoya a intégré la SPF en 2013 et s'est chargé des actualités scientifiques, des séances et plus récemment il a largement contribué à la réussite de l'organisation et de la publication du 28^e Congrès Préhistorique de France. Merci donc à Cyril Montoya.

Enfin, *last but not least*, Jean-Pierre Fagnart termine également son mandat et a souhaité laisser sa place au sein du CA. Jean-Pierre Fagnart a évidemment tenu une place très importante au sein de notre association, membre du CA depuis près d'une trentaine d'année – depuis 1994 si je ne me trompe pas –, il a tenu divers rôles, dont évidemment celui de Président au début des années 2000 avec comme point d'orgue l'organisation du centenaire de la SPF. Également membre du comité de rédaction, Jean-Pierre Fagnart a finalement œuvré dans toute la diversité de nos activités. Et dernièrement, j'en parlais à l'instant, il a été moteur, avec ses deux collègues, dans l'organisation et la publication du 28^e CPF. Tout le CA se joint donc à moi pour te remercier Jean-Pierre et espère que nous aurons l'occasion de prochainement trinquer ensemble comme cela était prévu...

Et merci bien sûr aux nouveaux collègues qui ont souhaité se présenter aux élections pour s'investir au sein du CA de la SPF.

Et puis un mot à titre personnel, sans préjuger du résultat des votes, je resterai au CA mais terminant mon mandat de présidente, je quitterai le bureau de la SPF auquel j'appartiens maintenant depuis plus de 15 ans. Je ne quitte pas la SPF bien sûr, mais je voulais dire que, malgré certaines périodes où des choix difficiles ont dû être faits, cette expérience au bureau de la SPF a été particulièrement stimulante et enrichissante à plus d'un titre.

Je ne vais pas être plus longue et je vais céder la parole à mes collègues. Nous écouterons Jean-Marc Pétilion, secrétaire général, puis Daniel Mordant, trésorier, et enfin Ludovic Mevel, rédacteur en chef du *BSPF*, et Solange Rigaud pour un bilan de la présence de la SPF sur le web (réseaux sociaux, publications numériques, ...).

Il me reste une nouvelle fois à vous remercier pour votre présence et vous adresser – puisqu'il est encore temps – mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉS

Chers collègues et chers amis,

Nous voici donc une fois encore réunis derrière nos écrans, une situation à laquelle nous avons appris à nous habituer à défaut de l'apprécier. Comme vous allez le voir, pour la SPF comme pour tout le monde, l'activité de l'année 2021 a été à nouveau rythmée par les aléas de la

situation sanitaire. Ces aléas ont entraîné le recours ponctuel au télétravail pour Cécile Tardif et Quentin Chambon, et le passage en visioconférence pour toutes nos réunions – depuis les réunions du conseil d'administration jusqu'au Congrès préhistorique de France en passant par les séances. Ils ont entraîné aussi un certain retard dans quelques projets, tant il est vrai que, pour nous tous je pense, le passif accumulé depuis le début de la pandémie n'a pas fini d'être résorbé. Malgré tout, comme je le disais déjà l'année dernière, vous verrez que la SPF a su préserver l'essentiel, grâce au dévouement de tous – sociétaires, administrateurs, salariés, auteurs, organisateurs des séances et du congrès ; grâce également à la confiance que nous accordent la communauté des préhistoriens et les institutions qui nous soutiennent.

Adhérents, abonnés et envoi du *Bulletin*

Je commencerai par notre habituel baromètre associatif : les chiffres des abonnements au *Bulletin* et des adhésions à la Société (tabl. 1). Ils sont dans la tendance immuable de ces dernières décennies, avec cette année 3 % d'abonnés en moins, tandis que le nombre d'adhérents simples reste à peu près stable (tabl. 2).

Le *Bulletin* fut imprimé à 750 exemplaires, dont 635 ont été envoyés, soit 90 envois gratuits et 545 abonnés payants (tabl. 3). S'y ajoutent 142 abonnements exclusivement numériques. Les abonnements payants se répartissent en quatre catégories, selon des proportions stables d'une année sur l'autre : en 2021, 58 % de personnes physiques résidant en France, 10 % de personnes physiques résidant à l'étranger, 16 % de personnes morales françaises et 16 % de personnes morales étrangères.

Du côté des personnes physiques abonnées au *Bulletin*, l'évolution relevée ces dernières années s'est poursuivie en 2021 : en deux ans, depuis 2019, le nombre de personnes abonnées à l'édition papier a diminué de 8 %, tandis que le nombre de personnes abonnées exclusivement à l'édition numérique a augmenté de 4,5 %, en partie bien sûr par transfert d'abonnés d'une catégorie vers l'autre. Cela montre à nouveau l'importance de la diffusion en ligne pour limiter l'érosion de nos adhésions. Exprimé autrement : parmi nos abonnés, le pourcentage de ceux qui ne consultent que l'édition en ligne continue à croître lentement mais régulièrement, passant de 21 % en 2017 à 29,5 % aujourd'hui.

Une perspective plus préoccupante est l'érosion rapide depuis l'année dernière de nos abonnements institutionnels, ceux des personnes morales. Alors que ce chiffre a toujours eu tendance à baisser plus lentement que celui des personnes physiques, le rapport s'est inversé depuis 2020 (je vous l'avais d'ailleurs déjà signalé il y a un an) : au total, en deux ans, le *BSPF* a perdu 14 % de ses abonnés institutionnels, ce qui représente une perte d'autant plus importante que ces abonnements sont à un tarif plus élevé que ceux des personnes physiques. En d'autres termes : il y a de plus en plus de bibliothèques, de laboratoires, qui ne se réabonnent plus au *BSPF*, et cela aussi bien en France qu'à l'étranger – le rythme de

	Personnes physiques						Personnes morales		Total
	Nouveaux ab ^t	AS deviennent ab ^t	Démissions	Décès	Ab ^t deviennent AS	Suspendus pour non-paiement	Nouveaux ab ^t	Démissions, suppressions	
France	32	4	-9	0	-7	-21	2	-11	-10
Zone euro	5	0	-1	0	-1	-3	4	-9	-5
Hors zone euro	1	1	-1	0	-1	0	2	-7	-5
Total	38	5	-11	0	-9	-24	8	-27	-20
Total général	-1						-19		

Tabl. 1 – Évolution des abonnés de 2020 à 2021. ab^t : abonnements ; AS : adhérents simples.

	Nouveaux AS	Ab. deviennent AS	AS deviennent Ab.	Démission	Suspendus pour non-paiement	Total
France	2	7	-4	0	-9	-4
Zone euro	0	1	0	0	0	1
Hors zone euro	0	1	-1	0	-1	-1
Total	2	9	-5	0	-10	-4

Tabl. 2 – Évolution des adhérents simples de 2020 (55 personnes) à 2021 (51 personnes). abt : abonnés ; AS : adhérents simples.

	PAYANTS			GRATUITS					
	Personnes physiques		P. morales	Personnes physiques		Personnes morales			
	Membres à vie	Abonnés (papier + numérique)	Abonnés	Initiative SPF et hommage	Présidents d'honneur	Échanges	Initiative SPF et hommage	CNRS	Culture
France	11	269 + 120	107	1	5	2	7	2	27
Zone euro	2	26 + 9	58	0	0	20	1	1	3
Hors zone euro	1	22 + 10	49	1	0	18	0 + 3	2	0
Total	14	317 + 139	214	2	5	40	8 + 3	5	30
Total général	684			93					

Tabl. 3 – Répartition des abonnements au *Bulletin* en 2021, pour 635 envois et 142 abonnements exclusivement numériques. Lorsque deux nombres figurent dans la même case, le nombre de gauche est celui des abonnés ayant choisi la formule « papier et numérique », le nombre de droite celui des abonnements exclusivement numériques.

la baisse est le même dans les deux cas. L'année dernière, on pouvait éventuellement attribuer ces non-renouvellements à la désorganisation liée aux confinements, mais l'explication me semble moins valable cette année, et il faut s'en inquiéter. Quoiqu'il en soit, et comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, c'est aussi à chacun d'entre nous d'agir pour enrayer cette tendance : abonnez, réabonnez votre bibliothèque, votre laboratoire, votre association !

Le point positif est que cette évolution ne traduit pas un désintérêt pour les productions scientifiques de la SPF, puisque celles-ci sont toujours plus vues et lues en ligne, comme le rapport de Dominique Commelin et Solange Rigaud vous le montrera tout à l'heure. Ce sont donc plutôt les modes de consultation de ces productions qui changent.

Évolution du *Bulletin*

... Et le *BSPF* en est bien conscient puisqu'il a à cœur d'être une revue dynamique, qui évolue chaque année

pour rester en phase avec le paysage de l'édition scientifique, les pratiques et les attentes de la communauté des préhistoriens. Comme Ludovic Mevel le détaillera tout à l'heure, l'année 2021 a ainsi vu la concrétisation d'un chantier entamé en 2019 : la possibilité, pour les auteurs du *Bulletin* comme pour ceux des séances, d'ajouter à leur article des données supplémentaires en ligne, hébergées de façon pérenne sur la plateforme institutionnelle Nakala, un service mis en place par la TGIR Huma-Num.

Cette année fut également l'occasion de relancer la rubrique « débats », historiquement présente dans le *Bulletin* mais qui s'était progressivement éteinte faute de contributions. Un article publié cet été a en effet donné lieu à des échanges nourris et de qualité dans le dernier numéro, et nous espérons que cela ne restera pas isolé. Qu'il s'agisse de répondre de façon constructive à un article du *Bulletin* ou d'ouvrir une discussion, n'hésitez pas à envoyer vos contributions.

Enfin, dans la lignée d'un travail entamé les années précédentes, nous avons poursuivi la réflexion sur la place

de la SPF dans le mouvement pour la science ouverte, en particulier dans le cadre du deuxième « Plan national pour la science ouverte », lancé en 2021. L'idée selon laquelle les produits de la recherche doivent être diffusés publiquement, gratuitement et sans délai fait bien sûr partie des idéaux scientifiques de la SPF depuis sa création, et une grande partie des publications SPF sont d'ailleurs d'ores et déjà accessibles de cette manière. Mais nous restons toutefois très attentifs à ce que ce mouvement, qui prend de plus en plus les contours d'une obligation réglementaire, ne remette pas en cause notre modèle économique, et à terme notre existence. Le bureau de la SPF a eu en décembre 2021 un entretien approfondi et constructif à ce sujet avec Lionel Maurel, directeur adjoint scientifique en charge de ces questions à l'InSHS, et nous aurons l'occasion de revenir vers vous cette année à ce propos.

Pour finir sur le *Bulletin*, rappelons que, après une année de stabilité en 2021, les tarifs d'abonnement augmentent cette année, conformément au vote de l'assemblée générale il y a un an. Selon la politique décidée début 2017 (une augmentation modérée tous les deux ans), nous vous proposons que l'année 2023 ne voie aucune hausse tarifaire.

Mémoires et suppléments au *Bulletin*

En dehors du *Bulletin*, notre collection de suppléments au *BSPF* s'est enrichie en 2021 d'un nouveau titre. Vous savez que cette collection, qui fêtera cette année ses dix ans, correspond aux actes des séances organisées sous le patronage de notre Société. Il s'agit en l'occurrence de la séance conjointe avec notre association jumelle d'outre-Rhin, la Hugo Obermaier Gesellschaft ; séance qui s'était tenue à Strasbourg en mai 2019 sous la direction de Ludovic Mevel, Mara-Julia Weber et Andreas Maier, et qui était intitulée « En mouvement : mobilité des hommes, des objets et des idées pendant le Paléolithique supérieur européen ». À l'arrivée, ces organisateurs nous offrent un ouvrage de quelque 250 pages, dont les dix contributions abordent une riche série de thématiques sur le Paléolithique supérieur récent du sud-ouest européen. Ce volume numérique est téléchargeable gratuitement en ligne, comme les seize autres numéros de cette collection.

Deux autres manuscrits, correspondant aux deux autres séances de 2019, sont en cours de traitement. Ils font partie des dossiers qui ont connu des délais supplémentaires dû au retard accumulé depuis le début de la pandémie, mais le travail de publication se poursuivra cette année.

La collection « Mémoires » a vu en 2021 la publication de la monographie de Philippe Soulier sur les fouilles de Pincevent : *Pincevent 1964-2019, cinquante-cinq années d'ethnologie préhistorique*. Un travail irremplaçable, à la fois sur l'historiographie de ce chantier emblématique et sur l'ampleur de ses apports méthodologiques et théoriques à la discipline. Dans cette collection aussi, plusieurs manuscrits sont « dans les tuyaux » et permettent d'envisager la parution de deux nouveaux titres en 2022.

Je remercie comme de coutume toutes les personnes qui nous permettent de poursuivre cette activité d'édition, des auteurs aux membres du conseil d'administration, plus particulièrement Arnaud Blin et Martin Sauvage, en charge de ce mandat.

Événements

Comme je l'évoquais il y a quelques minutes, les événements et rencontres organisés ou parrainés par la SPF ont malheureusement tous dû prendre la forme de visioconférences. C'est le cas de la séance sur la recontextualisation des sols de Lascaux, organisée par Sylvain Ducasse et Mathieu Langlais. Cet événement, dont vous aviez eu un avant-goût lors de notre dernière assemblée générale, s'est déroulé le 28 avril et a remporté un joli succès avec plus d'une centaine de personnes connectées pour suivre une quinzaine de communications. Il s'agissait de présenter les résultats de deux projets conjoints, DEX_TER et LAsCO, tous deux consacrés à la restitution du contexte archéologique et chronoculturel de la célèbre grotte ornée.

Cette séance fut suivie les 4 et 5 octobre par deux journées d'étude sur l'actualité des recherches concernant la préhistoire des Balkans, journées organisées par Jessica Lacarrière, Sonja Kačar et Antonin Tomasso. Cette seconde séance de l'année 2021 a rassemblé elle aussi une quinzaine de communications sur un spectre chronologique très large, du début du Paléolithique récent au Néolithique ; communications toutes centrées sur cette région clé pour la compréhension de phénomènes majeurs à l'échelle européenne, depuis l'arrivée des humains anatomiquement modernes jusqu'à la néolithisation.

Merci donc aux organisateurs de ces deux séances... et merci à ceux qui prendront leur suite cette année, puisque deux rencontres sont programmées pour cet automne : une première séance en octobre sur les systèmes techniques lithiques mésolithiques, organisée par Ludovic Mevel, Sylvain Griselin, Bénédicte Souffi, Colas Guéret, Alexandre Deseine et Hans Vandendriessche, et qui aura lieu à Paris et Nanterre si tout va bien ; et une seconde séance en novembre consacrée à la pétroarchéologie, ou plus exactement à un bilan du PCR « Réseau de lithothèques » et du GDR « Silex », organisé par Pierre Allard, Vincent Delvigne, Paul Fernandes, Céline Léandri et leurs collaborateurs, événement pour lequel nous nous retrouverons cette fois à Lyon si les conditions sanitaires le permettent enfin.

Enfin et surtout, cette année fut aussi celle du 29^e Congrès préhistorique de France, qui s'est déroulé en ligne depuis Toulouse du 31 mai au 4 juin. Organisé par le laboratoire Traces, il a pu avoir lieu grâce au concours de nombreux partenaires : l'université Toulouse Jean-Jaurès, l'université fédérale de Toulouse, la région Occitanie, le CNRS, l'Inrap, le Muséum de Toulouse et le musée Saint-Raymond, que nous remercions tous chaleureusement. Merci également bien sûr au comité d'organisation local – Jessie Cauliez, Sandrine Costamagno, Claire Manen, Pierre-Yves Milcent, Marilou Nordez, Thomas

Perrin, Jean-Marc Pétillon, Caroline Renard, Cristina San Juan-Foucher et Nicolas Valdeyron, et Benjamin Marquebielle au support technique. Intitulé « Hiatus, lacunes et absences : identifier et interpréter les vides archéologiques », ce congrès fut un succès malgré les circonstances : les douze sessions ont rassemblé environ 140 communications, suivies quotidiennement par 200 à 300 personnes, pour 800 inscrits au total. Le congrès fut prolongé par une série de conférences en ligne depuis le musée Saint-Raymond, qui se sont succédé tout au long de l'automne 2021. Les organisateurs et les responsables de session se sont d'ores et déjà attelés à la considérable tâche de la publication des actes, qui se fera pour la première fois sous deux formes : des volumes papier « classiques » mais aussi des articles mis en ligne en accès libre sur notre site. Nous vous donnerons bien sûr régulièrement des nouvelles de l'avancement de ce vaste chantier.

Élections

En raison de la situation sanitaire et de la tenue de l'assemblée générale par visioconférence, à titre exceptionnel, le vote pour le renouvellement d'un tiers du conseil d'administration s'est déroulé uniquement par correspondance. Les résultats, dépouillés le 29 janvier 2021 à Paris par Cécile Tardif et Ludovic Mevel, sont les suivants :

Votants : 70 ; exprimés : 60
 M. Colas GUÉRET : 59 voix
 Mme Isabelle KEROUANTON : 60 voix
 Mme Claire MANEN : 60 voix
 M. Claude MORDANT : 58 voix
 M. Roland NESPOULET : 60 voix
 M. Jean-Marc PÉTILLON : 59 voix
 M. Martin SAUVAGE : 60 voix
 M. Jean-Denis VIGNE : 59 voix

Nous rappelons aux sociétaires qu'il est nécessaire d'indiquer leur nom sur l'enveloppe extérieure d'envoi de leur bulletin pour que leur vote puisse être pris en compte.

Sont élus au conseil d'administration de la SPF : mesdames et messieurs Guéret, Kerouanton, Manen, Mordant, Nespoulet, Pétillon, Sauvage et Vigne.

La composition du bureau est annoncée dans les premières pages du *Bulletin*.

Je terminerai en vous adressant tous mes vœux pour cette nouvelle année, une coutume un peu convenue mais qui reprend en ce moment tout son sens ! Rendez-vous donc l'année prochaine, dans de meilleures conditions nous l'espérons.

Le secrétaire général
 Jean-Marc PÉTILLON

BILAN FINANCIER 2021

Résultats 2021

Les comptes de l'exercice 2021 (du 01-12-2020 au 30-11-2021) ont été établis par notre secrétaire-comptable

selon les procédures de la comptabilité d'engagement et vérifiés par le cabinet d'expert-comptable, Pluriel-Consultants, ce qui nous dispense de les soumettre à deux censeurs. Les documents comptables réglementaires sont disponibles et consultables sur demande. Pour plus de lisibilité, la présentation traditionnellement adoptée pour l'exposé des résultats est axée sur les actions conduites par l'association, réparties en quatre chapitres A-D. En dépit des conditions sanitaires liées à la pandémie qui se poursuit, le protocole comptable habituel s'est déroulé de façon satisfaisante grâce aux efforts de chacun.

Les comptes 2021 révèlent un résultat, hors régulation des stocks d'ouvrages ¹, de + **9 015,93 €** (6 % des produits), soit un total des produits de **147 930,92 €** contre un total des charges de **138 914,99 €**. La prise en compte de la dévalorisation de nos stocks en fin d'exercice, soit - 1 275,06 €, s'ajoute en valeur absolue aux charges ainsi portées à **140 190,05 €**, pour un résultat comptable (exédent) de + **7 740,87 €**. La présentation analytique de ces comptes est conçue selon les quatre chapitres : A, gestion de la SPF ; B, comptes du *BSPF* (Bulletin trimestriel et Supplément en ligne) ; C, compte des Éditions non périodiques ; D, compte des Événements (Congrès préhistorique de France). Les frais de personnel, s'élevant à 37 770,87 €, sont intégralement imputés au chapitre du *BSPF*, expression directe de l'association, auquel sont abonnés la quasi-totalité des adhérents. La valorisation de la mise à disposition de notre secrétaire de rédaction/éditeur par le CNRS est estimée à 30 000 €, ce qui porte nos charges à **170 190,05 €** et nos produits à **177 930,92 €**.

Chapitre A : gestion de la Société préhistorique française, avec des produits de **15 796,32 €**, dont 15 150 € de cotisations, 448 € de dons; des charges de **17 851,06 €**, dont frais de fonctionnement, petits travaux et charges immobilières pour 5 853,77 €, frais du site web et informatique pour 7 931,98 €, expert pour 1 956 €, missions et frais de réunions (séances) pour 855 €, dotation aux amortissements sur immobilisations pour 1 254,31 €, soit un déficit de - **2 054,74 €** ;

Chapitre B : compte du *Bulletin* (*Bulletin* trimestriel et Supplément en ligne/séances SPF), enregistrant un bénéfice de + **8 183,05 €**, pour un montant des produits de **87 683,51 €**, dont subventions d'un total de 21 631,30 € (24,6 %), abonnements de 55 985 € et revenus éditoriaux de 7 028,21 €, et des charges de **79 500,46 €**, dont frais d'impression du *Bulletin* trimestriel de 26 560,46 €, routage de 6 474,02 €, honoraires de mise au point des

¹ Pour les questions liées à la valorisation des stocks, nous renvoyons le lecteur à l'annexe initiale publiée à la suite du Bilan financier de 2016 dans le n° 2017-1 (p. 192-193). À partir de l'exercice 2019 sont exclus de la valorisation les exemplaires gratuits que l'association remet aux auteurs, aux financeurs et consacre au service de presse et diffusion. De même il est maintenant tenu compte des potentialités de vente au fil des années pour les titres récents. Ces mesures de régulation, établies en relation avec notre expert-comptable, restituent une valorisation plus réaliste de nos stocks, conforme à l'activité de l'association.

GESTION DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Comptes de l'exercice 2021 (01/12/2020 au 30/11/2021)

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Cotisation France	13 170,00	Optimisation de la gestion	–
Cotisation étranger	1 980,00	Entretien et maintenance	979,96
Dons	448,00	Hébergement nom de domaine	57,46
Résultat financier	46,97	Refonte site web/développement	780,00
Produits exceptionnels	–	Maintenance du site web	1 526,88
Indemnités formation AFDAS	–	Paiement en ligne	2 509,20
Gains	151,35	Fournitures de bureau	951,96
		Équipement informatique et logiciels	1 241,02
		Télécom + ADSL	382,64
		Location	–
		Expert-comptable honoraires	1 956,00
		Charges de copropriété	1 308,00
		Assurance	437,90
		Frais financiers	826,99
		Impôts, taxes et participation	703,38
		Missions et déplacements	–
		Organisation de réunions	855,00
		EDF GDF	908,64
		Eau	26,07
		Divers / petits travaux	1 145,65
		Dotations aux amortissements sur immobilisation	1 254,31
Total recettes 2021	15 796,32	Total dépenses 2021	17 851,06
		Résultat comptable (déficitaire)	- 2 054,74
TOTAL	15 796,32	TOTAL	15 796,32

manuscrits 1 769 € et 6 000 € restant à réaliser, frais de personnel de 37 770,87 € ;

Chapitre C : compte des publications non périodiques, enregistrant un bénéfice de **+2 887,62 €**, avec des produits de **44 551,09 €**, dont ventes pour 11 434,10 €, subventions reçues pour 20 695 € (46,5 % des produits), et des charges de **41 563,47 €**, dont frais d'impression pour 12 413,89 €, honoraires de mise au point et mise en page des manuscrits pour 15 937 €, ainsi qu'un engagement restant à réaliser pour l'édition des Mémoires 69 et 70 de 10 350 €.

Chapitre D : événements. Rappel : les frais d'organisation du CPF de Toulouse 2021 ont été pris en charge par les structures organisatrices. La constitution du manuscrit des Actes est en cours. Un budget éditorial est prévu pour 2022.

Comparaison avec les années antérieures

Le résultat bénéficiaire de nos comptes se confirme d'année en année (depuis 2013) : sans être aussi élevé qu'en 2020 (+ 27 394 €), celui de cette année 2021 s'établit à + 9 015,93 € soit 6 % des produits, qui passe à 7 740,87 € si l'on prend en compte la légère dévalorisation de nos stocks en 2021 du fait d'un retard de parution (M67). C'est, globalement, un résultat équilibré qui, cependant, ne doit pas masquer des difficultés à réaliser les programmes prévus. Pour l'essentiel, c'est la parution des séances qui est impactée, avec pour cause principale

les difficultés rencontrées par les organisateurs pour rassembler les contributions et constituer le manuscrit qui devra entrer ensuite dans la chaîne éditoriale habituelle, préalable à la mise en ligne.

Le chapitre de gestion est à nouveau déficitaire, puisqu'alimenté par les seules cotisations : si celles de France se maintiennent (13 170 € contre 13 110 € en 2020) on observe une certaine baisse pour l'étranger (1 980 € contre 2 160 € en 2020). Une augmentation des charges de 12,7 % est enregistrée avec une dépense spécifique liée à la sécurisation de notre moyen de paiement en ligne (soit 2 214 € au lieu de 294 € en 2020). On retiendra par contre que la dotation aux amortissements est sensiblement réduite : 1 254 € au lieu de 3 109 €.

Le compte du *BSPF* (et des Séances) permet de continuer de prendre en charge 100 % des frais de personnel (contre 80 % en 2016), tout en dégagant *un bénéfice notable* de **8 183,05 €**, contre 16 423 € en 2020, 8 663,79 € en 2019 et 4 416 € en 2018, 10 155 € en 2017. Ce résultat positif est lié au bon niveau des subventions publiques qui, toutefois, avec 21 631 € en 2021, marque un certain tassement par rapport aux années précédentes : soit 27 671 € en 2020, 26 765 € en 2019, 23 860 € en 2018, 31 500 € en 2017, 27 000 € en 2016... De plus, le montant des abonnements, avec 55 985 € au lieu de 58 765 € en 2020 et 57 780 € en 2019, n'a pas bénéficié de l'augmentation du tarif comme celui de l'an dernier. C'est donc une baisse (de recettes) de 4,7 % qui est globalement enregistrée cette année, plus élevée que les 2 % habituels. On

COMPTES DES PUBLICATIONS

Comptes de l'exercice 2021 (01/12/2020 au 30/11/2021)

Bulletin trimestriel et suppléments Séances en ligne

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Abonnement France	31 435,00	Impression (4 parutions du <i>Bulletin</i>)	26 560,46
Abonnement numérique France	2 995,00	Impression (Séances)	–
Abonnement étranger	21 160,00	Frais de personnel SPF (secrétariat)	37 770,87
Abonnement numérique étranger	395,00	Routage	6 474,02
Ventes <i>Bulletin</i> France et étranger	805,00	Honoraires relecture et mise au point manuscrits	1 769,00
Ventes <i>Bulletin</i> numérique France et étranger	240,00	Pertes charges financières	162,48
Port	225,00	Frais d'expédition	598,63
Subvention Culture <i>Bulletin</i>	12 500,00	Divers	–
Publicité et encartage	–	Engagement à réaliser (éditions séances)	6 000,00
Redevance CFC	305,01	Pertes sur créances irrécouvrables	165,00
Redevance JSTOR	6 723,20		
Subvention CNL	3 131,30		
Subvention SDA séances en ligne	6 000,00		
Reprise sur fonds dédiés	1 769,00		
Total recettes 2021	87 683,51	Total dépenses 2021	79 500,46
		Résultat comptable (bénéficiaire)	8 183,05
TOTAL	87 683,51	TOTAL	87 683,51

Éditions des non-périodiques

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Ventes France et étranger	11 434,10	Impression	12 413,89
Port	2 219,70	Honoraires mise au point manuscrits	15 937,00
Subventions	20 695,00	Frais postaux	2 152,58
Reprise sur fonds dédiés	10 083,00	Transport	570,00
Indemnités de La Poste	–	Divers	140,00
Redevance CFC	19,29	Engagement à réaliser (édition M69-70-CPF)	10 350,00
Total recettes 2021	44 451,09	Total dépenses 2021	41 563,47
		Résultat comptable (bénéficiaire)	2 887,62
TOTAL	44 451,09	TOTAL	44 451,09

notera le caractère différentiel de cette baisse : - 3 % pour la France et - 9 % pour l'étranger. Comme le signalait le secrétaire général la défaillance est largement imputable aux personnes morales, bibliothèques et autres institutions. Heureusement, les frais d'impression du *Bulletin* sont maintenant parfaitement ajustés, avec seulement 1 % d'augmentation cette année. Comme on l'a dit, le retard pris dans la remise des manuscrits des Séances n'a pas permis d'engager complètement les dépenses pour leur mise au point : après le report de l'engagement du montant 2020 de la subvention SDA, soit 8 000 €, il a donc fallu encore, cette année, reporter le montant de 6 000 € 2021. Quoiqu'il en soit, il y a lieu de souligner que les moyens nécessaires au traitement des cinq séances en cours sont en place. Il faut juste souhaiter que cette situation ne compromette l'octroi de la subvention 2022 pour traiter les deux séances 2021.

Deux mémoires sont parus en 2021 : le M67 (Grotte Rochefort) en tout début d'année et le M68 (Pincevent) en fin d'année. Les titres prévus et subventionnés en 2021 (M69 et M70) sortiront au cours du premier semestre

2022 : des dépenses ont été engagées en 2021 et les moyens nécessaires sont reportés en conséquence. Il en résulte que le niveau escompté des ventes n'a pas été atteint en 2021 et qu'un certain recul est donc enregistré, soit 11 434 € au lieu de 13 669 (12 200 prévus), cela en dépit de la très bonne performance de vente du M67, la diffusion du M68 sur Pincevent ne concernant que l'année 2022.

Dans l'effort collectif engagé, je soulignais l'an dernier la qualité du travail de nos collaborateurs, ce que je réitère ici : Cécile Tardif, secrétaire-comptable de la SPF et véritable cheville ouvrière de l'association, avec maintenant plus de *vingt années* de présence assidue dans celle-ci, qui assure, avec compétence, sérieux et courage, les différentes tâches dans la voie tracée par le Conseil d'administration, partageant son temps de travail entre notre siège social à Paris XI^e et le Pôle éditorial de Nanterre ; Quentin Chambon, ayant succédé à Martin Sauvage, secrétaire de rédaction mis à disposition par le CNRS en tant qu'éditeur, qui, avec compétence et sérieux, oeuvre à la mise en page du *Bulletin* principalement. Dans la *situation difficile* que nous traversons, cette équipe, comme il

GESTION DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Prévision budgétaire de l'exercice 2022

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Cotisation France	13 000,00	Entretien et maintenance	980,00
Cotisation étranger	2 000,00	Hébergement nom de domaine	60,00
Dons	500,00	Refonte site web/développement	500,00
Résultat financier	50,00	Maintenance du site web	1 530,00
		Paieement en ligne	330,00
		Fournitures de bureau	950,00
		Équipement informatique et logiciels	3 000,00
		Télécom + ADSL	390,00
		Expert-comptable honoraires	2 000,00
		Charges de copropriété	1 320,00
		Assurance	440,00
		Frais financiers	830,00
		Impôts, taxes et participation	710,00
		Missions et déplacements	500,00
		Organisation de réunions	1 000,00
		EDF GDF	910,00
		Eau	26,00
		Divers / petits travaux	1 200,00
		Dotation aux amortissements sur immobilisation	1 300,00
Total recettes prévisionnelles 2021	15 550,00	Total dépenses prévisionnelles 2021	17 976,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficiaire)	- 2 426,00
TOTAL	15 550,00	TOTAL	15 550,00

a été dit par la présidente, a parfaitement résisté à cette épreuve et permis à la SPF de continuer sa mission. À mon tour je les en remercie très chaleureusement.

Prévision 2022

Pour 2022, nos prévisions s'équilibrent à **256 140 €** contre **147 930 €** de produits et **138 914 €** de charges en 2021 (157 241 € de produits et 129 846 € de charges en 2020), hors régulation des stocks et mise à disposition de personnel.

Cette très importante augmentation budgétaire (+ 73 %) est liée au montant élevé des reports liés à la réalisation différée des projets (séances, mémoires) mais surtout à la mise en place du budget global de publication des *Actes* du CPF de Toulouse 2021. Il inclut un volume substantiel de subventions, à hauteur de 104 250 € (40,7 %), dont 45 750 pour les projets habituels (*BSPF* et *Mémoires*), contre 42 000 en 2021, et 58 500 € à titre exceptionnel pour l'édition des *Actes du CPF*.

Les frais de personnel SPF, soit **40 000 €** (17 % de la dépense), sont, comme l'an dernier, entièrement imputés au chapitre du *Bulletin*. Est également mentionnée, hors bilan, la valorisation du personnel CNRS mis à disposition, soit **30 000 €**, ce qui porte notre dépense totale à **286 140 €** pour réaliser le programme prévu. L'aide du CNRS pour ce poste représentera donc, en 2022, 10,5 % du budget total de l'association.

Le chapitre de gestion est présenté avec le léger déficit habituel, soit - 2 426 €, avec **15 550 €** de recettes et **17 976 €** de charges, pour faire face principalement au renouvellement de notre matériel informatique, à envisager sur plusieurs années (3 000 € inscrits en 2022).

Le chapitre du *Bulletin* (et du *Supplément*) est équilibré avec **102 170 €** contre 87 683 € en recettes et 79 500 € en dépenses en 2021. Les montants d'impression et de frais salariaux sont sensiblement reconduits. Par contre on note un montant important d'honoraires de mise au point des manuscrits des *Séances*, soit 26 940 € au lieu de 1 769 €, montant lié au report des moyens restant à engager pour finaliser le traitement des cinq séances en cours. Nous reconduisons les recettes du *Bulletin* en prenant en compte le fait que l'augmentation de tarif décidée l'an dernier compensera l'érosion des abonnements. De même nous reconduisons les montants des subventions, en espérant que celle du CNL retrouvera son niveau d'origine (elle est passée à 3 131 € en 2021 contre 5 171 en 2020). On doit signaler une subvention ponctuelle du CNRS de 3 000 € pour la séance de Brest. Les reports de fonds dédiés, disponibles, s'élèvent à 13 940 €.

Les éditions non périodiques des *Mémoires*, avec des recettes de **45 920 €** contre 44 551 € et des charges de **43 494 €** contre 41 563 €, enregistrent un léger bénéfice de **2 426 €** qui compense le déficit du chapitre de gestion de l'association. La parution des deux mémoires en cours (M69-M70) est prévue pour le premier semestre;

COMPTES DES PUBLICATIONS

Prévision budgétaire de l'exercice 2022

Bulletin trimestriel et suppléments Séances en ligne

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Abonnement France	31 400,00	Impression (4 parutions du <i>Bulletin</i>)	28 000,00
Abonnement numérique France	2 400,00	Impression (séances)	-
Abonnement étranger	22 000,00	Frais de personnel SPF (secrétariat)	39 330,00
Abonnement numérique étranger	450,00	Routage	7 200,00
Ventes <i>Bulletin</i> France et étranger	300,00	Honoraires mise au point manuscrits	26 940,00
Ventes num. <i>Bulletin</i> / articles France et étranger	80,00	Frais d'expédition	500,00
Port	100,00	Divers	200,00
Subvention Culture <i>Bulletin</i>	12 500,00		
Publicité et encartage	-		
Redevance CFC	-		
Redevance JSTOR	6 000,00		
Subvention CNL	4 000,00		
Subvention Brest	3 000,00		
Subvention SDA Séances en ligne	6 000,00		
Reprise sur fonds dédiés	13 940,00		
Total recettes prévisionnelles 2022	102 170,00	Total dépenses prévisionnelles 2022	102 170,00
		Résultat comptable prévisionnel (bénéficiaire)	-
TOTAL	102 170,00	TOTAL	102 170,00

Éditions des non périodiques

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Ventes France et étranger	12 820,00	Impression	17 990,00
Port	2 500,00	Honoraires mise au point manuscrits	23 166,00
Subventions	20 250,00	Frais postaux	1 264,00
Reprise sur fonds dédiés	10 350,00	Transport	574,00
		Divers	500,00
Total recettes prévisionnelles 2022	45 920,00	Total dépenses prévisionnelles 2022	43 494,00
		Résultat comptable prévisionnel (bénéficiaire)	2 426,00
TOTAL	45 920,00	TOTAL	45 920,00

Congrès préhistorique de France : édition des Actes

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Ventes	17 000,00	Relecture et vérification manuscrits	20 000,00
Apport SPF	12 500,00	Mise en page, PAO	28 000,00
Port	3 000,00	Impression (300 ex.)	38 000,00
Subvention MCC SDA	40 000,00	Secrétariat, mise en ligne, maintenance site	1 500,00
Autres subventions	18 500,00	Frais d'expédition	5 000,00
Reprise sur fonds dédiés	1 500,00		
Total recettes	92 500,00	Total dépenses	92 500,00
		Résultat comptable prévisionnel	-
TOTAL	92 500,00	TOTAL	92 500,00

s'ajoutent deux nouveaux titres dont les manuscrits, corrigés par les auteurs et validés par la SPF, vont être traités au cours de l'année. Ils doivent bénéficier d'un bon niveau de subventions soit 20 250 €, issues de la SDA, la DRAC Alsace, le département du Calvados, Antéa archéologie... Les honoraires pour le traitement des manuscrits s'élèvent à 23 166 € contre 15 937 en 2021. Nous avons donc prévu un montant de vente en très légère reprise avec 12 820 € au lieu de 11 434 €.

L'édition des *Actes* du Congrès préhistorique de France (CPF de Toulouse 2021) va être engagée en 2022. Un budget prévisionnel global a été élaboré, afin de pré-

parer les demandes de subvention. Sur la base d'une prévision éditoriale d'environ 2 000 pages, en plusieurs volumes, nous avons pu estimer un coût global à hauteur de **92 500 €**, incluant les opérations habituelles de la chaîne éditoriale pour un montant total de 86 000 €, établi d'après les coûts éditoriaux facturés en 2020-21 : relecture professionnelle, mise en page puis impression dont les modalités restent à affiner. S'ajoutent les frais généraux de secrétariat, mise en ligne et expéditions pour 6 500 €. Les recettes prévoient un apport de subventions de 58 500 € dont 40 000 € du Ministère de la Culture et de la Communication, 18 500 de la Région Occitanie,

SYNTHÈSE DES COMPTES 2021-2022

Synthèse des comptes de l'exercice 2021 (en euros)

Total recettes 2021	147 930,92	Total dépenses 2021	138 914,99
Résultat comptable bénéficiaire avant les variations de stocks			+ 9 015,93
Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00	Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00
Total recettes 2021	177 930,92	Total dépenses 2021	159 846,84
Variation de stocks non-périodiques			1 038,30
Variation de stocks <i>BSPF</i>			236,76
Total recettes 2021	177 930,92	Total dépenses 2021 (avec stocks)	177 930,92
Résultat comptable bénéficiaire après les variations de stocks			7 740,87

Synthèse du budget prévisionnel de l'exercice 2022 (en euros)

Total recettes prévisionnelles 2022	251 140,00	Total dépenses prévisionnelles 2022	256 140,00
Résultat comptable prévisionnel (équilibré)			-
Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00	Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00
Total recettes prévisionnelles 2022	286 140,00	Total dépenses prévisionnelles 2022	286 140,00

de l'Inrap, de l'Université, des équipes de recherche (UMR)... ; la participation de la SPF s'établit à hauteur de 32 500 €, soit près du tiers de la dépense, dont 17 000 € de ventes, 3 000 € de reprise de frais de port et 12 500 € de contribution nette.

La réalisation complète de ce projet éditorial majeur de la SPF, soutenue par un budget conséquent et incluant mise en ligne *en accès gratuit* des sessions, puis édition papier (sur souscription ?), devrait s'étendre sur deux exercices budgétaires ce qui permettra la régulation des budgets exécutés. Par avance, nous remercions tous les acteurs associés à la réalisation de ce projet ambitieux, organisateurs, communicants, institutions de recherches, instances publiques et privées pour leur engagement aux côtés de la SPF, au service de la diffusion la plus large de la connaissance.

C'est sur ces paroles optimistes qu'il me reste à remercier chaleureusement, une nouvelle fois, nos adhérents fidèles qui constituent le socle, mais aussi la *force*, de notre association et les instances publiques qui, par leur écoute et leurs subventions assidues (41 826 € soit 28,3 % des recettes, contre 50 171 € et 31,9 % en 2020), soutiennent notre activité éditoriale dont la renommée dépasse largement nos frontières : le ministère de la Culture et de la Communication (sous-direction de l'archéologie) pour toutes nos publications, le Centre national du Livre (CNL) pour le *Bulletin* (dont les Séances), l'Inrap, les UMR, les collectivités territoriales et des structures privées pour les non périodiques. Enfin, il faut rappeler l'aide décisive que nous apporte le CNRS depuis 2011, avec l'affectation d'un éditeur/secrétaire de rédaction chargé du Bulletin, au sein du Pôle éditorial de la MSH Mondes auquel nous sommes rattachés.

Le trésorier
Daniel MORDANT

BILAN DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE 2021

Le *Bulletin de la Société préhistorique française* totalise, en 2021, 804 pages (201 pages en moyenne par livraison), un chiffre en hausse par rapport à celui de l'année 2020, marquée par de sévères restrictions sanitaires. Sur ces 804 pages, on compte 569 pages d'articles, 75 pages de plus qu'en 2020. Les 162 pages de deuxième partie (contre 128 l'année dernière) se répartissent entre 38 pages d'annonces de la Société et 124 pages d'actualités scientifiques (dont 36 pages de « Débats » publiées dans le numéro 4-2021 qui contribuent à étoffer le bilan de la deuxième partie).

Première partie : les articles

En 2021, le *Bulletin* a publié 17 articles (contre 16 en 2020), pour un total de 569 pages (495 en 2020) et la taille moyenne des articles est de 33,4 pages en 2021 (une page de plus par article en moyenne par rapport à 2020, et six pages de plus par rapport à 2019), ce qui confirme la tendance à l'allongement des articles.

En 2021, dix-sept propositions d'articles ont été reçues, une de moins qu'en 2020. Un seul article a été refusé par le comité de lecture (deux en 2020). Parmi les seize articles retenus en 2020, neuf ont été publiés dans l'année ; deux sont prêts pour une publication en 2020, deux autres articles ont été évalués par le comité de lecture, en attente des corrections demandées aux auteurs. Trois sont en cours d'évaluation. En 2021, deux articles ont été publiés en anglais (comme en 2020). Tous les autres articles ont été proposés en français. À cet égard, les chiffres peuvent être considérés comme stables.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Articles proposés	28	29	29	31	31	31	24	20	18	17
Articles refusés (et abandonnés)	5	6	9	11	7	2	4	2	2	1
Délai proposition-avis	n. d.	6 mois	4 mois	3 mois	2,6 mois	2,4 mois	61 jours (2 mois)	173 jours (5,5 mois)	113 jours (3,75 mois)	143 jours (4,7 mois)
Délai proposition-parution	13 mois	12 mois	10 mois	9 mois	10,5 mois	9 mois	236 jours (env. 8 mois)	251 jours (env. 8 mois)	164 jours (5,5 mois)	202 jours (6,7 mois)

Tabl. 4 – Évolution du traitement des articles soumis.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pages utiles	804	818	808	804	832	872	804	844	816	748	804
Nombre d'articles	31	27	26	26	18	22	23	22	21	16	17
Pages de première partie	588	594	508	524	600	615	615	580	572	495	569
Pages par article	19	22	20	20	33	28	26,56	26,3	27,2	32,4	33,4
Auteurs par article	3	3,6	3	3	4,6	4	3,39	2,81	4	4,44	4,7
Pages de deuxième partie	200	180	190	184	168	186	123	128	141	128	162

Tabl. 5 – Évolution du nombre de pages et d'articles publiés, du nombre d'auteurs par article.

Bulletin 2021	n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	Total
---------------	------	------	------	------	-------

Nombre d'articles					
Paléo. ancien et moyen	1	1	0	1	3
Paléo. supérieur	0	1	0	0	1
Mésolithique	0	0	1	0	1
Néolithique	2	3	1	2	8
Âge des Métaux	1	0	2	1	4
Total articles	4	5	4	4	17

Nombre de pages					
Paléo. ancien et moyen	26	29	0	24	79
Paléo. supérieur	0	31	0	0	31
Mésolithique	0	0	25	0	25
Néolithique	65	111	22	52	250
Âge des Métaux	48	0	94	42	184
Total	139	171	141	118	569

Tabl. 6 – Répartition des articles par Bulletin et période.

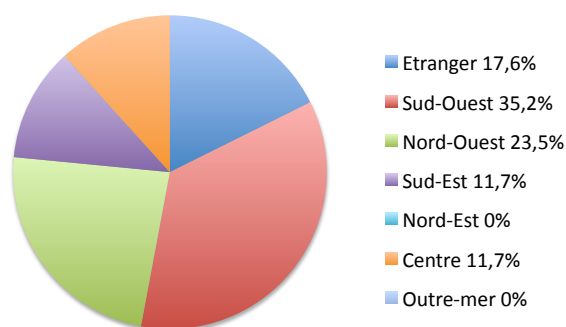


Fig. 1 – Articles publiés par zone géographique concernée.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Paléolithique	30%	19%	44%	44%	27,5%	23,79%	24,13%	26,2%	7,6%	19,2%
Mésolithique	6%	27%	4%	16%	8%	16,38%	17,58%	12,9%	17%	4,6%
Néolithique	52%	42%	33%	22%	38%	24,31%	41,03%	36,5%	61,4%	43,9%
Chalcolithique-Bronze	9%	8%	9%	8%	17,5%	17,84%	12,75%	24,3%	13,9%	32,3%
Âge du Fer	3%	4%	3%	8%	7%	4,91%				
Articles diachroniques	–	–	5%	–	–	17,84%	4,48%	–	–	–

Tabl. 7 – Les champs chronologiques de la revue (en % de pages utiles publiées depuis 2012).

Institutions de rattachement	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CNRS	10 %	23,19%	30,43 %	28%	11,62 %	22,22 %	19,35 %	20,9 %	16,9 %	20 %
Inrap	19,6%	26,09%	8,70%	21%	9,3%	9,88 %	20,96 %	7,4 %	15,5 %	25 %
Étudiants et post-docs	- de 5 %	5,80 %	4,35 %	15%	16,27 %	12,35 %	19,35 %	8,6 %	5,6 %	8,75 %
Étrangers	19,6%	5,80 %	23,19%	14%	27,9%	11,11 %	6,45 %	24,6 %	32,5 %	7,5 %
Université	- de 5 %	5,80 %	8,70%	8 %	10,46 %	9,88 %	16,12 %	17,2 %	22,5 %	25 %
Bénévoles et autres	18,6%	27,50%	24,64 %	7 %	3,48 %	14,81 %	8,06 %	1,2 %	2,8 %	3,75 %
Culture	- de 5 %	4,35 %	8,70%	3,6%	6,97 %	1,23 %	1,61 %	3,7 %	1,4 %	0 %
Organismes privés	- de 5 %	-	7,25%	1 %	9,3%	9,88 %	4,83 %	8,6 %	1,4 %	7,5 %
Collectivités territoriales	- de 5 %	1,45 %	4,35%	-	4,65 %	8,64 %	3,22 %	7,4 %	1,4 %	2,5 %

Tabl. 8 – Institutions de rattachement ou statuts des auteurs ayant publié dans le *Bulletin* entre 2012 et 2020.

En 2021, le délai entre la proposition de l'article et le bon à publier donné par les rapporteurs est de 143 jours, un chiffre qui se situe dans la moyenne des années précédentes (à noter que nous avons écarté de ce calcul un article qui avait été soumis en 2018, puis laissé de côté pendant longtemps par les auteurs pour des raisons personnelles). Le délai moyen entre la proposition de l'article et la parution dans le *Bulletin* est passé à 202 jours (un peu plus de six mois et demi), un chiffre à mi-chemin entre les 251 jours de 2019 (huit mois) et les 164 jours de 2020 (cinq mois et demi). Le délai moyen entre le bon à publier et la parution est remonté à 72 jours, vingt de plus qu'en 2020 (51 jours), et sept de moins qu'en 2019 (78 jours) : l'année écoulée a donc vu s'alléger un peu les contraintes de production, qui avaient été particulièrement fortes en 2020 en raison des conséquences de la pandémie de Covid-19.

En 2021, la part du Néolithique redescend en dessous de la barre des 50 % avec huit articles représentant 43,9 % du volume publié (contre 61 % en 2020). L'âge des Métaux compte, quant à lui, pour un tiers (32,3 %) des articles, plus de deux fois plus qu'en 2020. Avec trois articles (13,8 %), le Paléolithique ancien et moyen est à nouveau présent dans le *Bulletin* alors qu'il en était absent l'année précédente ; le Paléolithique supérieur (un article de 31 pages, 5,4 %) se maintient à peu près au même niveau. Avec un seul article de 25 pages, le Mésolithique est moins présent que les deux dernières années. En fin de compte, la répartition des périodes apparaît globalement plus équilibrée qu'en 2020.

Cette année, on note une forte représentation du Sud-Ouest (six articles, 35 %), et notamment du département de l'Hérault (trois articles). Le Nord-Ouest compte pour quatre articles (dont deux sur le Finistère). Trois articles ont porté sur l'étranger (Belgique, Brésil et Suisse). Le Centre (Saône-et-Loire, Côte-d'Or) et le Sud-Est (Corse, Var) comptent chacun pour deux articles. Le Nord-Est et l'outre-mer ne sont pas représentés.

On dénombre 80 auteurs pour les dix-sept articles publiés dans le *Bulletin* en 2021, soit une moyenne de 4,7 auteurs par article. un chiffre stable par rapport à l'année passée. Les articles sont signés par un à neuf auteurs. Un article a été publié par un seul auteur, deux par deux auteurs, six par trois à quatre auteurs, cinq par cinq à sept auteurs, trois par huit à neuf auteurs.

Sur ces 80 auteurs, ceux rattachés à l'Inrap et à l'Université sont les plus nombreux (vingt auteurs pour chacun de ces organismes, représentant ensemble 50 % du total), suivis des archéologues rattachés au CNRS (16 auteurs, 20 %).

Fait notable, le plus court article en 2021 ne fait pas moins de 22 pages. Le plus long article compte 50 pages. On dénombre neuf articles faisant entre 20 et 29 pages ; un article entre 30 et 39 pages ; six articles faisant entre 40 et 49 pages et un article de 50 pages.

Nous avons mis en place, en 2021, la possibilité de déposer des données supplémentaires associées à nos publications sur la plateforme Nakala (<https://nakala.fr/collection/11280/af0f9224>). S'il n'est pas question de sacrifier la publication des illustrations ou de toute information qui sert à l'argumentaire des articles, cette solution nous permet de proposer un enrichissement notable avec des données qu'il est souvent difficile d'associer à une publication sous format papier (base de données, modèles 3D...). L'outil que nous avons privilégié permet, en outre, la sanctuarisation de ces données sur des plateformes dont c'est la vocation première. Nous allons œuvrer, en 2022, à proposer des solutions pour mettre à disposition plus rapidement les articles publiés dans le *Bulletin*. C'est un dossier particulièrement complexe puisque s'il nous tient à cœur de diffuser rapidement et efficacement nos publications, nous sommes aussi garants de la viabilité de notre modèle économique à travers les abonnements à la revue. Des pistes de réflexion sont engagées et elles devraient aboutir cette année. Le retour de la rubrique « Débats » constitue, à certains égards, une nouveauté. Nous encourageons nos collègues à s'emparer de cette rubrique, à la faire vivre. Enfin, nous remercions très chaleureusement les membres du comité de rédaction pour leur investissement sans faille. Plusieurs d'entre eux, Caroline Hamon, Catherine Dupont, Olivier Lemerrier, Mike Illet et Marc Talon vont quitter le comité de rédaction après trois mandats successifs. C'est l'occasion de les remercier pour leur implication pendant toutes ces années.

Le secrétaire de rédaction, Quentin CHAMBON
et le rédacteur en chef, Ludovic MEVEL

Deuxième partie

La deuxième partie est accessible en ligne dès la parution du *Bulletin*. Elle regroupe des comptes rendus d'ouvrages récents et de colloques, des résumés de thèses et des articles courts d'actualités. L'année 2021 a été également marquée par le retour de la rubrique « Débats » qui consiste en un droit de réponse à un article publié en première partie. Ce droit de réponse est, avec accord de son auteur, communiqué aux auteurs concernés qui peuvent à leur tour exercer un droit de réponse final. Les deux articles sont publiés en deuxième partie du même numéro. La force de cette partie du *Bulletin* reste la rapidité de publication (quatre mois en moyenne en 2021). Cette réactivité permet de donner rapidement une bonne visibilité à une thèse récemment soutenue ou encore de faire très vite état d'une découverte particulière qui pourra faire l'objet plus tard d'un article plus approfondi dans la première partie. Nous encourageons ainsi les jeunes docteurs à nous soumettre leurs résumés, mais aussi les collègues de l'archéologie préventive à ne pas hésiter à publier un article d'actualité sur leurs découvertes avant le dépôt de leurs rapports et la publication d'articles plus détaillés. L'année 2021 a été marquée par hausse très nette des contributions dans la seconde partie. Alors que les résumés de thèses avaient été assez rares en 2020, ils ont doublé cette année. Il en est de même pour la rubrique de découvertes récentes. En revanche, la baisse des soumissions de comptes rendus, déjà notée les années précédentes, se poursuit en 2021. Elle est clairement liée à une difficulté à trouver des collègues disponibles pour ces recensions. Si jusqu'à présent la politique de la revue consistait à refuser les soumissions de comptes rendus spontanés, celle-ci a récemment évolué et ce type de contributions est désormais possible dans des conditions très cadrées (après discussion du comité de rédaction). En ce qui concerne les thématiques abordées en 2021, on note que les articles dédiés au Néolithique restent toujours largement dominants et que le Paléolithique est de nouveau bien représenté après plusieurs années en baisse. La fréquence des articles traitant de Protohistoire est stable, mais toujours basse. À noter une légère augmentation des sujets internationaux.

Le responsable de la deuxième partie du *Bulletin*
Nicolas NAUDINOT

LA SPF SUR INTERNET EN 2021

La fréquentation du site prehistoire.org atteint ou dépasse les 100 000 visites par mois (soit 1 200 000 visites pour l'année 2021) et attire adhérents, diffuseurs et amateurs amenés par les moteurs de recherche ou la lettre d'information mensuelle (2 300 adresses). Les visiteurs peuvent y consulter les documents en libre accès, adhérer à l'association, s'abonner au *Bulletin* et/ou acheter les mémoires dans la boutique en ligne.

La rubrique « Ailleurs, autour de la préhistoire » est mise à jour « au fil de l'eau » et alimente la lettre d'information mensuelle (congrès, cours et formations, expositions, fouilles, nouveautés du web et publications récentes).

Le *Bulletin de la Société préhistorique française* est analysé dans de nombreuses bases de données internationales parmi lesquelles Dialnet, Pascal et Francis du CNRS, Scopus, SciMago et Mir@bel.

En 2021, la présence du texte intégral du *Bulletin* sur Persée a permis la lecture en ligne de près de 700 000 articles et le téléchargement de 41 000 articles au format PDF. Les demandes s'étalent sur toutes les années de publication depuis 1904 jusqu'en 2018.

Le *Bulletin* est également très consulté sur Jstor, bibliothèque numérique américaine, ce qui se traduit par un apport financier non négligeable.

Le compte Twitter (@SPF_Infos) est suivi par plus de 2 000 abonnés et suscite 31 000 consultations des tweets par mois.

La SPF est présente sur le réseau international Academia, suivie par plus de 500 personnes et institutions. Elle figure dans le top 4 % des profils les plus visités.

Enfin, toutes les notices des publications de la SPF sont intégrées à une base de données Zotero accessible à tous.

Les responsables du site Internet
Dominique COMMELIN et Solange RIGAUD